

**Alban BRUNEAU**

Conseiller départemental  
Maire de Gonfreville l'Orcher

**Sophie HERVÉ**

Conseillère départementale  
Conseillère municipale du Havre

Le Havre, le 24 avril 2023

Madame Dominique FIS  
Directrice académique des services  
de l'Éducation nationale  
5 place des Faïenciers  
76037 ROUEN CEDEX

Objet : *Suppression de moyens au collège Jacques-Monod du Havre*

Madame la Directrice académique,

Par courrier du 15 février, nous vous avons déjà alerté et fait part de nos inquiétudes quant à la baisse des moyens d'enseignement et d'accompagnement des élèves, consacrés par vos services pour la prochaine rentrée au collège Jacques-Monod du Havre ; établissement situé en REP+.

En effet, ce collège va accueillir en septembre un effectif supplémentaire, équivalant à une classe, avec des moyens qui ne prennent pas en compte cette situation puisque le nombre de classes restera identique et qu'un poste d'enseignant supplémentaire sera supprimé. D'où à l'évidence une baisse de moyen.

De plus, cette suppression du poste d'enseignant supplémentaire, malgré son utilité avérée, s'inscrit visiblement dans le cadre d'une mesure globale, à l'échelle de notre Département et visant à rogner sur les moyens à disposition des établissements REP+, par la suppression de ces postes, pour augmenter la marge d'autonomie accordée aux autres collèges de Seine-Maritime.

Est-ce à dire que l'éducation prioritaire renforcée n'est plus si prioritaire que l'affirme le gouvernement ?

Si la dotation accordée par le Ministère en faveur du second degré en Seine-Maritime s'avère insuffisante, nous vous remercions de nous en faire part afin que nous puissions intervenir pour y remédier, sans toucher aux moyens dont les collèges REP+ ont besoin.

Mais dans le cas contraire, nous souhaiterions que soit reconsidérée cette décision de suppression du poste d'enseignant supplémentaire au sein du collège Jacques-Monod, et que soit augmentée la dotation horaire globale de cet établissement afin de lui permettre d'ouvrir une 13<sup>ème</sup> classe capable ainsi d'accueillir les nouveaux élèves, sans entraîner une augmentation du nombre d'élèves par classe.

Vendredi nous entendions de nouveau le Ministre de l'Éducation Nationale dire combien il fallait agir sur le nombre d'élèves par classe, comme sur les mesures d'accompagnement individualisé en faveur des élèves, pour remédier aux difficultés constatées au collège et favoriser la réussite éducative.

../..

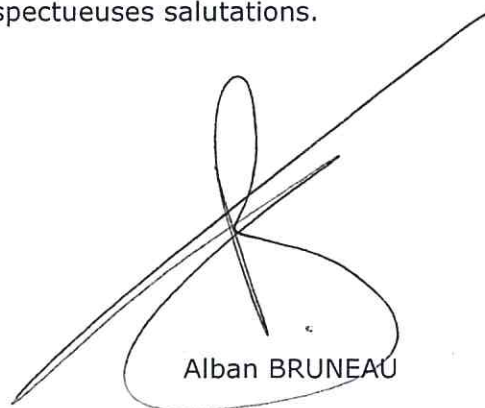
Or, ni le maintien du nombre de classe avec un effectif en nette augmentation, ni la suppression du poste d'enseignant supplémentaire au collège Jacques-Monod ne semble aller dans ce sens.

D'où notre présente sollicitation.

Persuadés de pouvoir compter sur toute votre attention, nous vous prions de croire, Madame la Directrice académique, en l'expression de nos respectueuses salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'HERVE', written in a stylized, somewhat scribbled manner.

Sophie HERVE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'BRUNEAU', written in a stylized, looped manner.

Alban BRUNEAU